



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 14974

Texte de la question

M. Victor Brial demande que M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer lui confirme officiellement le détachement d'un expert de l'INSEE à Wallis-et-Futuna afin de « faire un diagnostic de l'appareil statistique du territoire et d'évaluer les besoins en la matière » comme il s'y était engagé verbalement lors de sa venue les 6, 7 et 8 mai 1998. Il souhaiterait qu'il puisse dans le même temps lui confirmer la prise en charge financière par l'Etat de la formation d'un fonctionnaire local en matière de relations économiques extérieures.

Texte de la réponse

Des informations statistiques de qualité sur les principales variables économiques et sociales sont indispensables à la connaissance de la situation des îles Wallis-et-Futuna. Aussi l'honorable parlementaire peut être assuré que la nécessité de faire un diagnostic de l'appareil du territoire et d'évaluer les besoins en la matière est prise en compte. Aussi est-il envisagé qu'un expert de l'INSEE effectue un tel diagnostic et propose des orientations au cours d'une mission qui pourrait avoir lieu à l'automne 1998. Il s'appuiera sur les compétences des instituts territoriaux de statistique de Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française. En ce qui concerne la formation d'un fonctionnaire local en matière de relations économiques extérieures, une réflexion doit être menée au sein des services de l'Etat pour déterminer un programme spécifique, en l'absence d'un centre de formation spécifique à ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14974

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2958

Réponse publiée le : 3 août 1998, page 4346